

Ministère du Logement et de l'Habitat durable

éco
quartier

Construire la Ville durable en Guyane

Présentation du Plan ville durable national

8 septembre 2016 - Montjoly

Bruno Bessis

Yâsimîn Vautor

Bureau de l'aménagement opérationnel durable
Sous-direction de l'aménagement durable



MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT
DURABLE

DÉMARCHE ET PROCESSUS

CADRE DE VIE ET USAGES

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

1	Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire	6	Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain	11	Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire	16	Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques
2	Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie	7	Mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble et de la solidarité	12	Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité	17	Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération
3	Intégrer la dimension financière tout au long du projet	8	Assurer un cadre de vie sûr et sain	13	Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts	18	Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage
4	Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet	9	Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale	14	Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacements	19	Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe
5	Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues	10	Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site	15	Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente	20	Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels

Présenté en Conseil des ministres, le 22 octobre 2008, le **Plan Ville Durable**

visait à favoriser **l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire**

et gérer la ville.

Le lancement de la démarche **EcoQuartiers**, le projet des **EcoCités**, l'appel à

projets transports collectifs et le plan **Nature en ville**, sont les 4

initiatives
Echelle Quartier

Echelle Ville

Mobilité durable

Nature en ville

de ce plan.



Au delà du **Plan Ville Durable**

D'autres démarches portées par le ministère visent à l'émergence de projets d'aménagement durable comme le **Programme national de revitalisation des centres-bourgs**



Pourquoi ?



La démarche ÉcoQuartier vise à favoriser l'émergence de nouvelles façons de concevoir, construire, gérer et d'habiter les villes, bourgs, villages... où qu'ils soient

Pourquoi ?

La démarche couvre tous les aspects de l'aménagement durable, de la **démarche de projet** (gouvernance, pilotage, localisation du projet, évaluation, etc.), aux aspects plus techniques liés au **cadre de vie** et aux **usages** (mixité sociale, vivre ensemble, solidarité, densité, formes urbaines), au **développement économique** et **territorial** (mixité fonctionnelle, emplois, mobilité, etc.), ainsi qu'à la **préservation des ressources** et **l'adaptation aux changements climatiques** (eau, biodiversité, énergie, etc.).

Depuis 2013 un label national ÉcoQuartier pour valoriser des projets qui osent interroger les pratiques, tester de nouveaux modes de gouvernances, penser autrement l'habitat en faveur de la qualité de vie, de l'inclusion de toutes les populations et du respect de l'Homme et de l'environnement



Faut-il tout réinventer...



... pour aller vers la Ville Durable ?

Pour qui ?

Les collectivités

Et tous les acteurs concernés :

habitants, usagers, entreprises,
aménageurs, promoteurs, autres
collectivités territoriales, professionnels,
agences nationales et services de
l'Etat...



Vers des projets d'aménagement plus intégré et durable



Processus de pilotage et gouvernance élargie
Citoyen / Politique / Technique

Proposer une densité adaptée pour répondre aux besoins tout en préservant les ressources



Mixité sociale et intergénérationnelle



Maillage des quartiers
Pas d'enclaves

Démarche et processus...

Cadre de vie et usages...

Développement territorial...

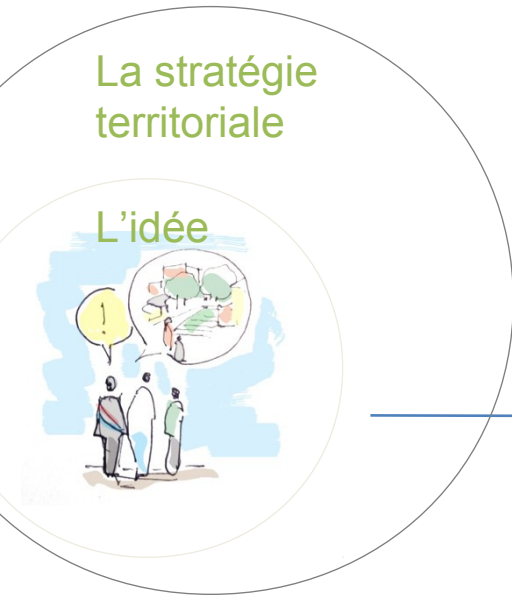
Préservation des ressources

Penser dans l'aménagement aux mobilités douces, penser aux piétons et 2 roues

Optimiser la consommation des ressources
Circuits courts
Ressources locales

Contribuer au développement économique local

Avec l'appui des outils portés ou soutenus par l'Etat autour de l'aménagement durable



Le projet



La réalisation



La vie du quartier

RFSC- référentiel européen de la ville durable

PIA ville de demain – appel à manifestation » « ville et territoires durables »
EcoCité
TEPCV...

AEU2 –
Approche environnementale de l'urbanisme

HQE
Aménagement

Et le label ?



EcoQuartier en projet

EcoQuartier en devenir

La vie du quartier



Le projet



La livraison




Etape 2 : Projet conçu, démarrage du chantier

- Appel à candidature nationale
- Candidatures portées par les collectivités
- **Triple expertise** par des professionnels avec visites sur site et rencontre du porteur
- **Commission régionale** avec collège de professionnels et personnes engagées (ADEME, CAUE, CR, CG, architectes, urbanistes, aménageurs, associations...)

- Commission nationale – **annonce des lauréats**



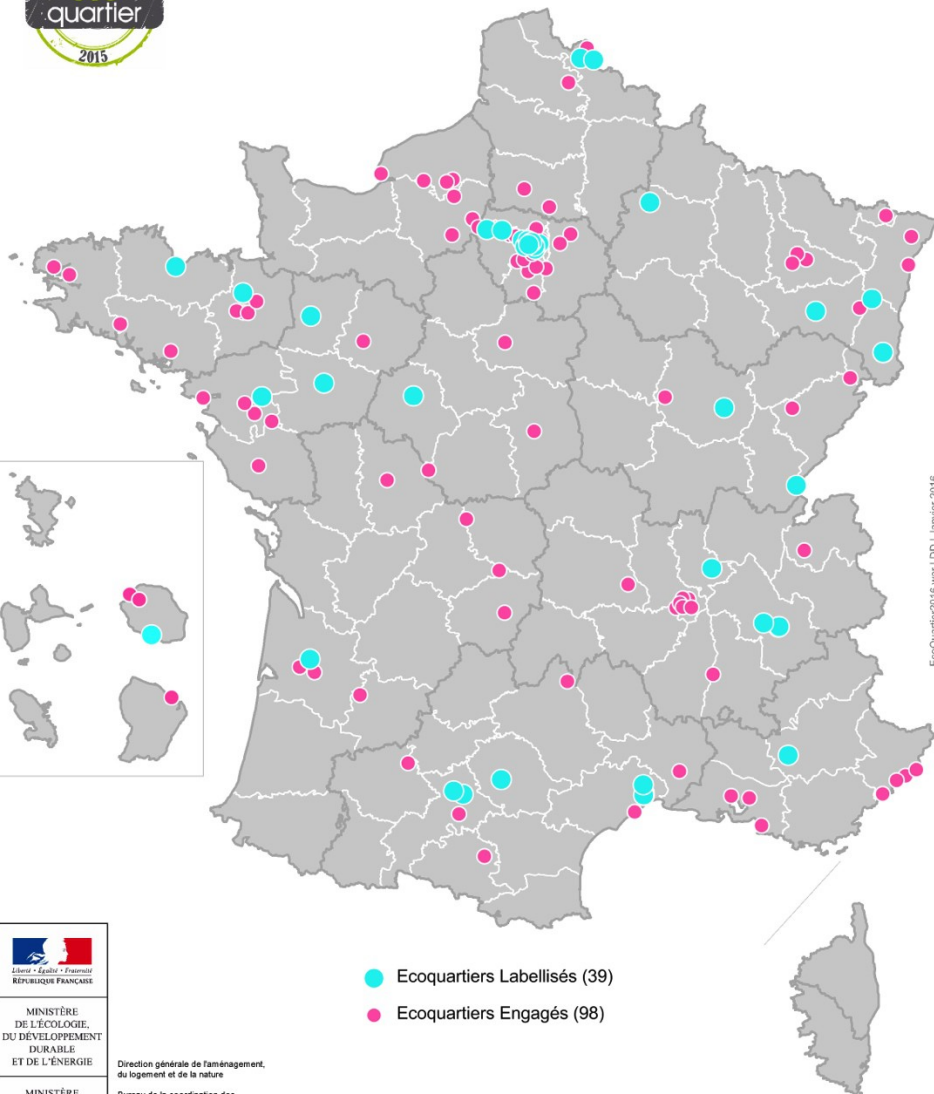
Etape 3 : Projet livré, quartier investi par ses habitants et ses usagers

Même process qu'en étape 2 avec analyse de l'existant sur la base des engagements

[Auto-évaluation / amélioration continue](#)

Etape 1 : la Charte Ecoquartier

Dès la phase amont d'un projet, en lien avec la stratégie territoriale portée par la collectivité contacter **les services locaux de l'Etat**, signature des engagements à la démarche avec les acteurs concernés



● Ecoquartiers Labellisés (39)

● Ecoquartiers Engagés (98)

EcoQuartier2016.vor | DD | Janvier 2016



Depuis le lancement du Label National ÉcoQuartier (déc 2012) :
> **39 opérations labellisées** en France

> **98 projets diplômés** « Engagé dans la labellisation » ont vocation à recevoir le label au cours des prochaines années



> Plus de **800 collectivités ont rejoint le Club national ÉcoQuartier**, au sein duquel les correspondants « ville durable » en DDT / DREAL animent régulièrement des événements.

UNE DEMARCHE ARRIVEE A MATURITE



- Un **ancrage territorial** assuré avec plus de **200 chartes EcoQuartiers** signées par les collectivités
- Des retours d'expériences concrets d'initiatives portées par les collectivités de **renouvellement de la ville sur la ville**
- Le **process collégial** (multi acteurs) et la **démarche « bottom-up »** de la labellisation : un avis d'opportunité local, une triple expertise avec des acteurs diversifiés, des commissions EcoQuartier dans chaque région réunissant les partenaires locaux, une commission nationale
- Des **partenaires investis depuis plusieurs années** qui font grandir et évoluer avec nous la démarche : le club EcoQuartier réunissant plus de 1 200 inscrits, le comité des partenaires nationaux, le comité scientifique, le Céréma, les échanges réguliers avec le Club ville aménagement et le Réseau National des Aménageurs (RNA)...
- **Plus d'une vingtaine de rencontres, ateliers, formations** dédiées à la démarche qui s'organisent chaque année dans les régions
- Des **collectivités** inscrites dans un processus d'**auto-évaluation** de leur projet labellisé

ECOQUARTIER EN CHIFFRES

75%

Des EcoQuartiers en renouvellement urbain

39

EcoQuartier labellisés en France

98

Projets « Engagés dans la labellisation »

55 000

Logements construits ou rénovés

23%

De production d'énergie à partir de ressources renouvelables



Un réseau national de correspondants

- *En Guyane > Françoise Pieribattesti*

Email : francoise.pieribattesti@developpement-durable.gouv.fr

Tel : 05 94 39 81 90

Lieu : DEAL, Vieux Port de Cayenne

Les « formations », comprendre et

- **partager pour agir** *Déroulé des EcoQuartiers > les fondamentaux de l'aménagement durable*
- *EcoQuartier et objectifs environnementaux*
- *EcoQuartier et montage économique d'une opération d'aménagement durable*
- *Comment articuler planification territoriale et aménagement opérationnel*
- *Nature en ville et EcoQuartier*

*Sites internet
EcoQuartier,
Centres-bourgs...*

*Newsletter – lettres
du Club*

Agenda du Club

*Rencontres nat
intern*

Labs – échanges entre pairs sur vos projets



éco
quartier

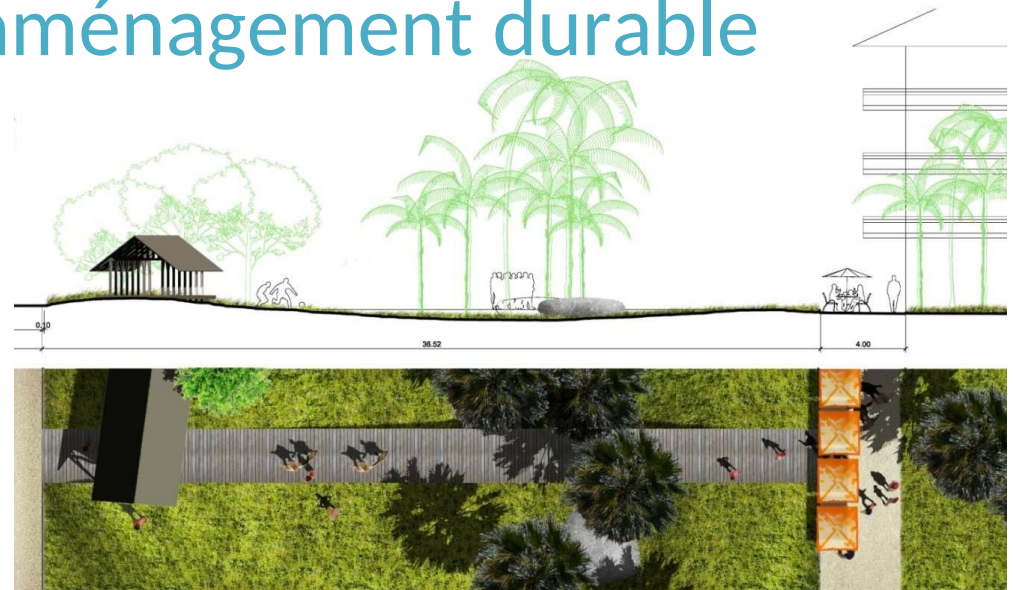
Ministère du Logement et
de l'Habitat durable



MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT
DURABLE

RENDEZ-VOUS DEMAIN

FORMATION ECOQUARTIERS, les fondamentaux de l'aménagement durable



Bruno Bessis

Yâsimîn Vautor

Bureau de l'aménagement opérationnel durable
Sous-direction de l'aménagement durable